





SOLDAT
BOUDOUANI BEN AISSA BEN
ABDEL KADER S.S.R.I.

MORTS POUR LA PATRIE

SERGEANT
MOAT CHARLES
204 R.I.



1985.
Fotos
Stull
André



A NOS
MORTS POUR LA PATRIE
1940 - 1945 LAMADELAINE

ROYAL AIR FORCE ✚ 10 TH MAY 1940

PER ARDUA AD ASTRA



645807 AIRCRAFTMAN 1ST CL
L.M. LANGTON
WIRELESS OPERATOR AIR GUNNER

521994 SERGEANT
R.F. MILLER
OBSERVER - AGE 31

PILOT OFFICER
F.S. LAWS
PILOT - AGE 22

Lamadelaïne

48 ans plus tard



Gedenkeremonie auf dem Friedhof von Lamadelaïne

Il y a tout juste quarante-huit ans, les troupes allemandes ont envahi l'ouest de l'Europe, dont le Luxembourg et la France. Le

10 mai 1940, l'armée britannique et les forces françaises ont perdu des héros, tombés ou abattus au Grand-Duché de Luxembourg et

plus spécialement dans la commune de Pétange et les environs. Ainsi, les habitants plus âgés se rappelleront certainement

que trois avions anglais ont été descendus par les troupes des occupants et que du côté français, on signala également des victimes, morts pour la patrie et la liberté.

Au cimetière de Lamadelaïne, reposent sept soldats alliés. Il s'agit de trois aviateurs ou pilotes canadiens et de quatre jeunes Français. Leurs tombes sont bien fleuries et toujours bien soignées. Ces jeunes combattants pour la liberté, tombés en ce 10 mai 1940, étaient : officier F.S. Laws, 22 ans ; sergent R.F. Miller, 31 ans ; et air craftsman L.M. Langton (âge inconnu), tous des Canadiens ; le sergent Charles Moat, Ben Boudouani, Ben Aïssâ et El Kader Abd, les trois derniers étant des Spahis français.

Lors de la journée commémorative nationale, les responsables communaux ont presque tou-

jours pensé à ses héros étrangers, morts pour la liberté du Luxembourg. Un groupe de patriotes lamadelainois a tenu à se souvenir des soldats canadiens et français enterrés au cimetière de Lamadelaïne. Et exactement quarante-huit ans après leur mort, ils ont fleuri leurs tombes. En souvenir, Jean-Luc Back de la société de musique a interprété la Sonnerie aux morts, ceci en présence d'un petit groupe de compatriotes, y compris l'échevin Jos. Moscardo, lui-même comme la plupart des autres, enrôlé de force ainsi que le nouveau conseiller Roger Klein. A Lamadelaïne, on ne va plus oublier les héros de la dernière guerre mondiale, ceux ayant laissé leur vie pour la liberté de l'Europe et évidemment du Luxembourg et de la France



dem Scherren.



II 10.5.1940

2 tirailleurs marocain

3 pilotes anglais



SOLDATS ALLIÉS TOMBÉS SUR LE CHAMP D'HONNEUR
LORS DES COMBATS AU PIED DU TITELBERG LE
10 MAI 1940. -
ENTERRÉS AU CIMETIÈRE DE LAMADELAINE



Eindrucksvolle Gedenkfeier in Lamadelaine



Im Rahmen der Gedenkfeiern zum 45. Jahrestag des Massakers im Zuchthaus Sonnenburg, bei dem auch 91 Luxemburger von den Nazis durch Genickschuß exekutiert wurden, fand am Samstag in Lamadelaine eine eindrucksvolle Erinnerungsfeier statt.

Lamadelaine - Die Luxemburger haben nicht vergessen – das bewies am Samstag die starke Präsenz am Denkmal in Lamadelaine.

Den Reigen der Ansprachen eröffnete Bürgermeister René Putzeys, gefolgt von Albert Schaul, dem Präsidenten der Zwangsre-

krutierten, der Sektion Rodingen-Lamadelaine und Aimé Knepper, dem Präsidenten der „Amicale Albert Ungeheuer“.

Der Pfarrer der Gemeinde wies auf die Geschehnisse vor 45 Jahren hin, betonte die Verantwortung eines jeden einzelnen und rezitierte in diesem Zusammenhang ein Gedicht von Franziskus von Assisi. Eine Urne, blutgetränkten Boden aus Sonnenburg enthaltend, wurde niedergelegt. Sie soll ihren letzten Platz am Ehrenmal finden. Schüler rezitierten die Namen der 9 Opfer der Gemeinde Petingen, jeweils untermalt durch einen Trommelwirbel.

Nach dem Vortragen des „Chant

des partisans“ durch Sandy Lahure und Johny Schmidt und dem Erweisen der militärischen Ehre durch eine Sektion der Luxemburger Armee, defilierten die Anwesenden vor der Urne.

Im Festsaal der Primärschule folgte der zweite Teil der Gedenkfeier, wobei Sandy Lahure ein Gedicht zum Massaker und der Lamadelainer Chor mehrere Gesänge vortrug.

Ein Kurzfilm, der von den sowjetischen Truppen 48 Stunden nach dem Massaker aufgenommen wurde und der das bestialische und grausame Morden der SS-Schergen dokumentierte schloß die Erinnerungsfeier ab.

Commune de Pétange

45^e anniversaire du massacre de Sonnenburg

Cérémonie de commémoration à Lamadelaine

Pour rappeler à la mémoire des gens libres d'aujourd'hui le massacre de Sonnenburg, le conseil communal de Pétange, les sections des enrôlés de force de Pétange et de Rodange/Lamadelaine et l'Amicale Albert Ungeheuer invitent à une cérémonie de commémoration qui aura lieu à Lamadelaine le samedi 3 février prochain à 15 heures. Elle sera organisée en souvenir des 91 enrôlés de force réfractaires luxembourgeois assassinés par les SS à Sonnenburg (Slonsk) dans la nuit du 30 au 31 janvier 1945.

Pour cette commémoration, le rassemblement se fera au Centre de Loisirs à Lamadelaine à 14.45 heures avec formation de cortège. Devant le monument aux morts le

programme sera le suivant: Allocutions de René Putzeys, bourgmestre, Albert Schaul, représentant des enrôlés de force, Aimé Knepper, représentant des réfractaires; dépôt d'une urne contenant de la terre de Slonsk imbibée du sang des martyrs et dépôt de fleurs. Après la sonnerie aux morts, des élèves citeront les noms des victimes de la commune de Pétange qui sont les suivants: Léon Felten, Rodange; René Flesch, Rodange; Jean-Pierre Koster, Pétange; Jean Noël, Rodange; Joseph Perrard, Pétange; Joseph Schoos, Pétange; Bernard Schwartz, Pétange; François Valmassoni, Lamadelaine, et Alex Weber, Rodange. «Le chant des partisans» sera exécuté par le

clairon d'honneur de la résistance Johny Schmidt, l'hymne national sera joué par la société de musique de Lamadelaine. Le défilé des autorités et du public devant l'urne précédera la cérémonie des honneurs militaires.

La cérémonie se poursuivra à la salle des fêtes de l'école primaire de Lamadelaine avec un chant de circonstance interprété par la chorale de Lamadelaine. Un film de l'Armée rouge, tourné 48 heures après le massacre, sera projeté avant que Sandy Lahure ne déclame un poème.

Cette commémoration se terminera par une réception offerte par la commune de Pétange au Centre de Loisirs.

c.g.f.